



Droit à la rétractation abonnement avec engagement

Par Romain

Bonjour,

Je fais face à un cas un peu particulier. J'ai souscrit à un abonnement Ligue 1+ via le site officiel. Un abonnement avec engagement, 2 écran dont télévision.

Ici arrive mon problème, j'ai voulu mettre l'abonnement sur ma freebox pop, or impossible de trouver l'application dans le google store de la box. Donc je décide de trouver la chaine, la 39 et de voir si je peux me connecter via la chaine. Je n'ai jamais souscrit d'abonnement via chaine directement donc je n'y connaît rien et on me demande un code d'achat. Que je vais naïvement chercher sur free espace abonnés car pas trouvé sur le site ligue 1+ en fouillant partout dans mon abonnement; Je met donc un code que je trouve sur le site free et ça marche, j'ai accès à la chaine. Le lendemain matin je me retrouve avec un mail qui me dit que j'ai souscrit à un abonnement ligue 1 via free avec engagement ... Je me retrouve donc avec 2 abonnements sur les bras dont un que je veux pas via free. Je fait le 3244 et impossible d'avoir un interlocuteur au téléphone mais que proxi free via écrit qui me dit qu'il est impossible d'annuler l'abonnement et qu'il faut voir avec ligue 1+ support. Alors que j'ai le droit normalement à un délais de 14 jours pour me rétracter sur un achat à distance ??

Le support ligue 1+ me dit pouvoir agir que sur l'abonnement via leur site officiel mais c'est celui que je veux conserver ...

Quels sont mes droits et mes recours pour annuler l'abonnement via free svp ?

Merci par avance ..